

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01467

Numéro SIREN : 810 907 485

Nom ou dénomination : A.S.A

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2019 sous le numéro de dépôt 13112

SAS A.S.A

Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Au capital de 2 000 €

Siège social : 159 B Rue de Crimée

13003 Marseille

RCS Marseille 810907485

13112

14/03/19
1-

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille dix neuf

Et le 15 février

Ce présent jour, l'associé unique de la **SAS A.S.A**, Société à Responsabilité Limitée au capital de deux mille euros (2000€), dont le siège social est situé au 159 B rue de Crimée 13003 Marseille, s'est réuni au dit siège social en assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée est présidée par **Monsieur SANTOS ALVES ALCINDO ANTONIO** en sa qualité de président.

Le président constate d'après la feuille de présence, que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des parts composant le capital social et que l'Assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

-La rémunération du gérant

- Un exemplaire de la lettre de convocation
- Une feuille de présence
- Le texte des résolutions proposées

Après discussion, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

RESOLUTION UNIQUE

L'assemblée générale des associés valide l'absence de **rémunération du gérant** de la SAS A.S.A pour la période de janvier 2019 à décembre 2019.

Cette Résolutions est Adoptée à l'Unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le président.

Fait à Marseille, le 15 février 2019.

